

N° 1864 – MO 754

N° référence : 01.0302.0516

Dépôt : 25.03.2025

Traitement Bureau CDV : 07.04.2025

Développement/Urgence : NON/NON

Délai de réponse : 07.10.2025

Motion du PSA relative à la revitalisation du réseau de transport public à Moutier

Proposition

Le Conseil municipal est chargé :

- d'augmenter la fréquence des bus aux heures de pointe pour réduire la surcharge et améliorer la sécurité et le confort des usagers.
- de garantir un service continu et fiable en dehors des heures de pointe et les week-ends (surtout le dimanche) afin de répondre aux besoins croissants des habitants.
- d'étendre le réseau de bus afin de desservir efficacement les zones mal couvertes, notamment la rue Mercier.
- de moderniser les arrêts de bus pour offrir une meilleure accessibilité, assurant ainsi un espace sûr et confortable pour tous les usagers.

Développement

Le Parti Socialiste Autonome déclare ouvertement son engagement en faveur de l'amélioration du réseau de transport public de Moutier.

Nous constatons, en premier lieu, que la fréquence des bus aux heures de pointe est insuffisante, créant une surcharge pesante pour les usagers. Cette situation compromet non seulement la sécurité et le confort des passagers mais induit également un stress quotidien chez ceux qui dépendent de ces services pour aller travailler, étudier ou accomplir leurs activités quotidiennes. Ce fardeau incite à l'aggravation des problèmes de mobilité au sein de la commune et doit être résolu immédiatement.

En parallèle, la réduction significative des services de transport en dehors des heures de pointe et les week-ends impose des contraintes sur les résidents de Moutier. Ce manque de flexibilité affecte la capacité des habitants notamment les personnes âgées à planifier leurs déplacements selon leurs besoins, rendant la vie quotidienne nettement plus difficile et limitant l'accès à des opportunités sociales et économiques.

La rue Mercier et d'autres zones densément peuplées demeurent mal desservies, et cela pèse particulièrement sur les familles et les travailleurs qui y résident. L'absence de couverture adéquate nuit à la qualité de vie et à l'égalité d'accès aux infrastructures du centre-ville, augmentant sensiblement le sentiment d'isolement et l'insatisfaction parmi les citoyens.

Enfin, les infrastructures existantes, particulièrement les arrêts de bus, souffrent de mauvaises conditions d'accessibilité pour les personnes souffrantes d'un handicap.

De plus, un réseau de transport public efficace est un atout économique considérable pour une ville comme Moutier, où l'industrie joue un rôle primordial. Un bon service de bus permet aux travailleurs de rejoindre facilement leur lieu de travail, réduisant ainsi les retards et augmentant la productivité. Cela facilite également l'accès aux commerces locaux, stimulant ainsi l'économie et attirant potentiellement de nouvelles entreprises. Investir dans un système de transport public robuste est donc un investissement stratégique pour renforcer la compétitivité de notre économie locale et favoriser l'emploi.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 25 mars 2025

Signature (s) :

PSA, M. Mathieu Houmard, 1^{er} signataire (16)

Mmes Pauline Weiss, Mylène Jolidon, Corinne Schwab, Sandrine Juillard, Laure Hagmann Bortolussi, Jeanne Lusa, Sandra Monnerat Choffat et Stéphanie Mahon

MM. Jérôme Nicoulin, Cédric Erard, Daniel Heizmann, Patrizio Robbiani, Christophe Winistoerfer, Patrick Jobin et Nicolas Terreaux